

Délibération n°35

Effectif légal du conseil
communautaire :
60

Nombre de conseillers
en exercice :
60

Nombre de conseillers
présents ou représentés :
59

Nombre de votants :
59

Date de convocation :
03 novembre 2021

Date d'affichage du
compte-rendu :
17 novembre 2021

**Objet : Délégations données
par le conseil communautaire
conformément à l'article L
5211-10 du Code Général des
Collectivités Territoriales :
compte rendu**

L'AN deux mille vingt et un, le mardi 09 novembre,
le conseil communautaire, convoqué le 03 novembre 2021
s'est réuni à Mozac, Salle l'Arlequin, à 18 heures 30 minutes,
sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

PRESENTS

Mme ABELARD Nathalie, M AGBESSI Eric, M AYRAL Jean-Paul , M
BEAURE Nicolas, M BELDA José, Mme BERTHELEMY Hélène, M
BOISSET Jean-Pierre, M BONNICHON Frédéric, M BOUCHET Boris,
Mme CACERES Marie, M CARTAILLER Philippe, M CAZE Alain, M
CHANSARD Gérard, M CHASSAING Pierre, M DE ABREU Jérôme,
Mme DE MARCHI Véronique, M DEAT Alain, M DERSIGNY Eric, M
DESMARETS Pierre, M DUBOIS Gérard, M DUCHÉ Dominique, Mme
DUPONT Laurence, M GAILLARD Philippe, M GAUTHIER Patrice, M
GRENET Daniel, Mme GRENET Michèle, M GRENET Roland, M
HEBRARD Jean-Pierre, Mme HOARAU Catherine, M IMBERT Didier,
M JEAN Daniel, Mme LAFARGE Anne-Catherine, M MAGNET Fabrice,
M MAGNOUX André, Mme MARTINHO Corinne, M MELIS Christian,
M MESSEANT Jean-François, M MICHEL Didier, Mme NIORT
Nathalie, M PECOUL Pierre, M RAYMOND Vincent, M REGNOUX
Marc, M ROUGEYRON Denis, M THEVENOT Laurent, Mme VAUGIEN
Evelyne, Mme VEYLAND Anne, M VILLAFRANCA Grégory,
titulaires.

Mme GRENIER Arlette, Mme LOUSTE-SOL Véronique, Mme RIOTON
Samya, **suppléantes.**

ABSENTS EXCUSÉS :

Absents représentés ou suppléés :

- M BRAULT Charles *a donné pouvoir* à M VILLAFRANCA Grégory,
- M CHAUVIN Lionel *a donné pouvoir* à M BONNICHON Frédéric,
- Mme MOURNIAC-GILORMINI Virginie *a donné pouvoir* à M CHASSAING
Pierre,
- Mme PANIAGUA Murielle *a donné pouvoir* à M REGNOUX Marc,
- Mme PERRETON Régine *a donné pouvoir* à M RAYMOND Vincent,
- Mme PIRES-BEAUNE Christine *a donné pouvoir* à M DE ABREU Jérôme,
- M RAYNAUD Jean-Louis *a donné pouvoir* à Mme BERTHELEMY Hélène,
- M VERMOREL Pierrick *a donné pouvoir* à Mme VAUGIEN Evelyne,
- M WEINMEISTER Nicolas *a donné pouvoir* à Mme HOARAU Catherine,

- M BARBECOT Jacques conseiller communautaire unique de Pulvérières,
remplacé par Mme GRENIER Arlette, conseillère communautaire
suppléante,

- M BIGAY Bertrand conseiller communautaire unique de Le Cheix-sur-
Morge, remplacé par Mme LOUSTE-SOL Véronique, conseillère
communautaire suppléante,

- M CHASSAGNE Eugène conseiller communautaire unique de Les Martres-
sur-Morge, remplacé par Mme RIOTON Samya, conseillère
communautaire suppléante,

Absent :

- Mme ROUSSEL Sandrine

< > < > < > < > < >

Secrétaire de Séance : M HEBRARD Jean-Pierre

Rapport n°35 - Délégations données par le conseil communautaire conformément à l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales : compte rendu

Vu l'arrêté préfectoral n° 18-02032 du 13 décembre 2018 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les délibérations n°20200723.10 du conseil communautaire du 23 juillet 2020, 20200929.06 et 20200929.12 du conseil communautaire du 29 septembre 2020, 20210203.37 du conseil communautaire du 3 février 2021, 20210928.07 et 20210928.13 du conseil communautaire du 28 septembre 2021 ;

Considérant qu'afin de faciliter la gestion et le traitement courants des dossiers, l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités territoriales (CGCT) permet au conseil communautaire de déléguer une partie de ses attributions au Président, aux vice-présidents ou au bureau dans son ensemble. En contrepartie, le Président doit rendre compte à l'assemblée des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant ;
 Considérant que le conseil communautaire a décidé un certain nombre de délégations dont le compte rendu, pour la période du 1^{er} juin 2021 au 30 septembre 2021 suit :

AFFAIRES JURIDIQUES/ASSURANCES

- 1) Déposer plainte au nom de la communauté d'agglomération avec ou sans constitution de partie civile, notamment pour la réparation des dommages suivants : agressions subies par les agents ou les élus, vols et dégradations des biens appartenant à la communauté d'agglomération ou à ses agents et ce sans limitation de montant.

Date	Signataire	Objet
24/07/2021	Philippe DEMORTIERE	Dépôt de plainte pour dégradation du parc de pâturage « Bourrassol » situé sur la commune de Ménétrol
30/07/2021	Philippe DEMORTIERE	Dépôt de plainte - « Tentative d'escroquerie » Facture Keolis

- 2) Ester en justice au nom de la communauté d'agglomération, en se faisant assister le cas échéant par des avocats, soit en demande ou en défense, soit en intervention volontaire ou sur mise en cause, devant tous les degrés de juridiction de l'ordre judiciaire ou de l'ordre administratif ainsi que devant le tribunal des conflits pour toutes les actions, au fond ou en référé, destinées à préserver ou à garantir les intérêts de la communauté.

Se constituer partie civile au nom de la communauté d'agglomération devant les juridictions pénales en première instance, en appel et en cassation.

Se désister des actions susmentionnées.

Date	Signataire	Juridiction saisie	Objet
27/07/2021	Frédéric BONNICHON	Tribunal Judiciaire	Assignment à l'audience des référés pour expulsion suite à occupation illégale de terrains à MOZAC (Grand Saint Paul Nord)

- 3) Fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts intervenant dans le cadre d'une procédure contentieuse,

Date	Signataire	Axillaire de justice	Objet	Montant € TTC
06/07/2021	Marc REGNOUX	SCP Teillot	Réponse recours gracieux – Affaire FERRAND – Contentieux PLU Chambaron Sur Morge	540,00 €
15/07/2021	Marc REGNOUX	Maître Molin	PV de constat et Assignment - Stationnement illicite Mozac (« Grand St Paul Nord »)	591,68 €
30/09/2021	Marc REGNOUX	Maître Molin	Signification ordonnance - Stationnement illicite Mozac (« Grand St Paul Nord »)	301,86 €

- 4) Négocier, actualiser et modifier les contrats d'assurances et d'accepter les indemnités de sinistres proposées par les compagnies d'assurances,

Date	Signataire	Assureur	Objet	Montant € TTC
30/06/2021	Marc REGNOUX	SMACL	Indemnisation suite à un sinistre sur RENAULT KANGOO ES 677 YP	2 341,49 €

Accusé de réception en préfecture
 063-200070753-20211109-DELIB2021110935-DE
 Date de télétransmission : 17/11/2021
 Date de réception préfecture : 17/11/2021

05/08/2021	Marc REGNOUX	SMACL	Indemnisation directe du garagiste par assurance, pour réparation suite à un bris de glace sur DACIA Duster R 517 BD	579,70€
05/08/2021	Marc REGNOUX	SMACL	Indemnisation directe du garagiste par assurance, pour réparation suite à un bris de glace sur Kangoo ER 089 PX	820,18 €
30/07/2021	Marc REGNOUX	CFDP	Prise en charge note d'honoraires avocat concernant un recours contre le PLU de Charbonnières-les-Varennes (M. IRIGOYEN et Mme Endo)	53,00 €
29/09/2021	Marc REGNOUX	SMACL	Indemnisation directe du garagiste par assurance, pour réparation suite à un bris de glace sur RENAULT JUMPER BW-850-EQ	402,53 €

- 5) Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules communautaires lorsque l'assurance de la communauté d'agglomération refuse de prendre en charge l'indemnisation,

Date	Signataire	Objet	Montant € TTC
		Néant	

- 6) Donner mandat spécial aux élus pour effectuer des missions dans l'intérêt de la communauté ;

Date	Signataire	Elu mandaté	Mission
		Néant	

- 7) Solliciter l'attribution de subventions auprès de toute personne morale de droit public ou privé, et notamment de l'Etat et de ses services déconcentrés, du Conseil Départemental et du Conseil Régional, de l'Agence de l'eau, et pour signer tous actes relatifs à cette délégation et à la constitution des dossiers de demande de subvention.

Date	Signataire	Personnes morales sollicitées	Opération concernée	Montant € TTC
03/06/2021	Patrice GAUTHIER	Conseil départemental du Puy-de-Dôme	SAINT-IGNAT/Hameau de Champeyroux – Réhabilitation des réseaux d'assainissement – Rue du Château d'eau, chemin des Muletiers	40 000,00€
21/07/2021	Véronique DE MARCHI	DRAC Auvergne Rhône-Alpes	Subvention restauration œuvres d'arts	2 250,60 €
06/09/2021	Patrice GAUTHIER	Conseil départemental du Puy-de-Dôme	RIOM/La Croix des 3 Mains/Les Palles – Renouvellement et renforcement du réseau d'eau potable	60 000,00 €
28/09/2021	Véronique DE MARCHI	Caisse des dépôts et consignations	Convention de subvention au titre du dispositif conseiller numérique France services	50 000,00 € d'aide sur 2 ans

FINANCES

- 8) Procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et de signer l'ensemble des actes et documents permettant la mise en œuvre de cette délégation,

Date	Signataire	Conditions de l'emprunt
	Frédéric BONNICHON	Néant

- 9) Procéder à la souscription d'ouvertures de crédit de trésorerie, pour une durée de douze mois et dans la limite de 1 500 000 €, et de signer l'ensemble des actes et documents permettant la mise en œuvre de cette délégation,

Date	Signataire	Description de l'ouverture de crédit de trésorerie
		Néant

- 10) Procéder à l'ouverture de comptes à terme en fonction des disponibilités de la communauté et dans le cadre des articles L.1618-1 et L.1618-2 du CGCT et de signer l'ensemble des actes et documents permettant la mise en œuvre de cette délégation.

Date	Signataire	Description de l'ouverture de comptes à terme
		Néant

- 10) Créer et modifier les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services communautaires, procéder aux nominations des régisseurs, signer les conventions relatives aux modes de paiement acceptés au sein de ces régies et/ou donnant lieu à l'établissement d'une facturation par la collectivité,

Date	Signataire	Régie créée ou modifiée
01/06/2021	Marc REGNOUX	Arrêté portant modification d'une régie de recette - Médiathèque
01/06/2021	Marc REGNOUX	Arrêté portant modification d'une régie de recette - Patrimoine
01/06/2021	Marc REGNOUX	Arrêté modificatif portant nomination régisseur/mandataires - régie d'avance - Musée Mandet et ATP
07/06/2021	Marc REGNOUX	Arrêté modificatif portant nomination régisseur/mandataires - régie de recette - Piscine
14/06/2021	Marc REGNOUX	Arrêté modificatif portant nomination régisseur/mandataires - régie de recette - Musée Mandet
20/07/2021	Marc REGNOUX	Arrêté modificatif portant nomination régisseur/mandataires - régie de recette - Médiathèque
20/07/2021	Marc REGNOUX	Arrêté modificatif portant nomination régisseur/mandataires - régie d'avance - Médiathèque
02/08/2021	Marc REGNOUX	Arrêté modificatif portant nomination régisseur/mandataires - régie de recette - Piscine

Date	Signataire	Contenu de la convention relative aux modes de paiement
21/07	Véronique DE MARCHI	Convention avec Cezam pour référencement dans le catalogue de l'organisme pour musée régional d'Auvergne
21/07	Véronique DE MARCHI	Convention avec Cezam pour application aux porteurs de la carte du demi-tarif à l'entrée du musée Mandet.

- 12) Accepter les dons en provenance des mécènes en faveur des projets de Riom Limagne et Volcans,

Date	Campagne	Entreprise mécène	Type de mécénat (compétence ou financier)
		Néant	

PATRIMOINE/FONCIER/URBANISME

- 13) Signer et déposer toute déclaration préalable, toute demande de permis de construire, de permis de démolir et de permis d'aménager et plus généralement d'autorisation d'utilisation du sol prévues par le code de l'urbanisme que la communauté d'agglomération pourrait être amenée à solliciter,

Date	Type d'ADS	Objet de la construction
22/07/2021	Permis d'aménager 063 290 21 R0001	Aménagement d'un lotissement (zone d'activité) - Pulvérières
15/06/2021	Déclaration préalable 063 300 21 R0165	Division de terrain en vue de construire - Riom
05/07/2021	Déclaration préalable 063 245 21 R0063	Réfection de toiture - Mozac
05/07/2021	Déclaration préalable 063 245 21 R0064	Réfection de toiture - Mozac
07/09/2021	Déclaration préalable 063 148 21 R0066	Réaménagement d'un local archives - Ennezat

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20211109-DELIB2021110935-DE
Date de télétransmission : 17/11/2021
Date de réception préfecture : 17/11/2021

12/08/2021	Déclaration préalable 063 103 21 R00115	Modernisation de l'aire de camping-car – Châtel-Guyon
21/06/2021	Permis d'aménager 063 224 19 R0001M1	Modification du lotissement (lots artisanaux) - Ménétrol
28/09/2021	Déclaration préalable	Pose de 70ml de garde-corps sous le pont SNCF de la gare de Riom

14) Décider de la conclusion des contrats de location d'une durée n'excédant pas 3 ans ; de la conclusion et du renouvellement des conventions d'occupation des aires d'accueil des gens du voyage, de la mise à disposition temporaire de biens mobiliers et immobiliers pour une durée n'excédant pas un an ; de conclure avec l'EPF-Smaf toutes conventions de mise à disposition temporaire pour occupation ou pour travaux,

CONTRATS DE LOCATIONS INFÉRIEURS A 3 ANS					
Date	Signataire	Co signataire	Description du bien	Loyer	Durée
	Frédéric BONNICHON		Néant		

CONVENTION D'OCCUPATION D'EMPLACEMENT SUR LES AIRES D'ACCUEIL			
Aires d'accueil	Signataire	Nbre de conventions	Nbre d'avenants
Châtel Guyon	Conventions : Pierre Chassaing Avenants : Benoit Hemar	0	40
Enval		0	40
Riom		0	80
Saint-Bonnet-près-Riom		0	32
Saint-Ours-les-Roches		0	28
Volvic		0	64

CONTRATS DE MISE A DISPOSITION TEMPORAIRE DE BIENS MOBILIERS ET IMMOBILIERS INFÉRIEURE A 1 AN				
Date	Signataire	Co signataire	Description du bien	Durée
			Néant	

CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION TEMPORAIRE AVEC L'EPF SMAF				
Date	Signataire	Co signataire	Description du bien	Durée
			Néant	

15) Décider de la conclusion de conventions d'occupation temporaires des bureaux de la pépinière de Volvic, et du local professionnel situé à Ennezat.

Date	Signataire	Co signataire	Description du bien (adresse, m ²)	Durée	Prix
06/09/2021	M PECOUL	WIDOME	Bureau 8,9,10 de la pépinière de Volvic	1 an	370,80 €

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20211109-DELIB2021110935-DE
Date de télétransmission : 17/11/2021
Date de réception préfecture : 17/11/2021

16) Décider de la conclusion des baux d'habitation des logements de la pépinière de Volvic.

CONTRATS DE LOCATIONS INFÉRIEURS A 3 ANS					
Date	Signataire	Co signataire	Description du bien	Loyer	Durée
30/06/2021	M PECOUL	FILIPPA Angélique	Appartement T2 à de la pépinière de Volvic	460,00 €	6 mois
30/06/2021	M PECOUL	VOLLE Pauline	Appartement t3b de la pépinière de Volvic	460,00 €	4 mois
10/09/2021	M PECOUL	HERVE Gwenaël	Appartement T2B de la pépinière de Volvic	460,00 €	6 mois

17) Décider de la conclusion des conventions d'occupation de la pépinière de commerce de Mozac.

Date	Signataire	Co signataire	Activités	Durée	Prix
		Néant			

18) Décider de la conclusion des conventions d'occupation temporaire des locaux de l'hôtel d'entreprises de Châtel-Guyon,

Date	Signataire	Co signataire	Activités	Durée	Prix
		Néant			

19) Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges,

Date	Signataire	Donataire	Description du bien
		Néant	

20) Décider l'aliénation de biens mobiliers jusqu'à 10 000 €,

Date	Signataire	Acquéreur	Description du bien	Montant
		Néant		

21) Donner des autorisations de voiries pour l'exécution de travaux sur le domaine public communautaire et signer l'ensemble des actes et documents permettant la mise en œuvre de cette délégation,

Date	Signataire	Bénéficiaire de l'autorisation	Voirie
17/06/2021	Alain CAZE	Dauphin TP	Rue Marie Curie SAINT BEAUZIRE
29/07/2021	Alain CAZE	GRDF	Rue Gershwin RIOM
15/09/2021	Alain CAZE	Orange	Rue Armstrong RIOM
15/09/2021	Alain CAZE	ENEDIS	Rue Beethoven PEER RIOM

22) Exercer ou déléguer librement au nom de RLV le droit de priorité et les droits de préemption définis par le Code de l'urbanisme quels que soient les domaines et montants et/ou déléguer l'exercice de ces droits selon les dispositions prévues à l'article L 211-2 et au premier alinéa de l'article L. 213-3 de ce même code,

Date	Signataire	Décision	Description du bien
7/06/2021	Frédéric BONNICHON	Délégation de préemption à la commune de Châtel Guyon	Parcelles AD 85 et 86 de 573 m ² , vendues 10 000 €. Projet d'aménagement public.
7/06/2021	Frédéric BONNICHON	Délégation de préemption à la commune de Sayat	Parcelle bâtie AP 315 de 22 m ² . Projet aménagement place de l'église.
24/08/2021	Frédéric BONNICHON	Délégation de préemption à la commune d'Entraigues	Parcelles YB 133 et YI 43 de 1 980 m ² pour la parcelle YI 43 que la commune souhaite préempter. Projet d'aménagement global du secteur.

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20211109-DELIB2021110935-DE
Date de télétransmission : 17/11/2021
Date de réception préfecture : 17/11/2021

3/09/2021	Frédéric BONNICHON	Délégation de préemption à la commune de Saint Bonnet près Riom	Parcelle ZC 410 de 1 460 m ² . Projet d'aménagement / lotissement.
21/09/2021	Frédéric BONNICHON	Délégation de préemption à la commune de Volvic	Parcelle bâtie AR 671 de 82 m ² . Projet de sauvegarde commerce en centre-ville.

23) Saisir la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) Auvergne de demandes de préemption.

Date	Signataire	Description du bien
	Néant	

24) Décider de la signature des conventions de valorisation de Certificats d'Economie d'Énergie (CEE) relatives aux opérations de travaux engagées par RLV permettant de réaliser des économies d'énergie.

Date	Signataire	Co signataire	Opération de travaux concernée
	Néant		

25) Signer les conventions avec les opérateurs chargés de fournir les données numériques nécessaires au bon fonctionnement du SIG.

Date	Signataire	Co signataire	Données numériques mises à disposition - Modalités
	Néant		

MARCHES PUBLICS/CONVENTIONS

26) de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, des marchés de travaux, de fournitures et de services, d'un montant inférieur à 90 000 € HT pour les marchés de fournitures et services, et à 214 000 € HT pour les marchés de travaux,

Date	Signataire	Prestataire	Descriptif du marché	Montant €HT
01/06/2021	Frédéric BONNICHON	GIRAULT Celine	Restauration d'oeuvre	11 096,31
02/06/2021	Frédéric BONNICHON	BLANCHON	Calfeutrement baie au Musée Mandet - RIOM	5 544,45
02/06/2021	Frédéric BONNICHON	CLARILOG FRANCE	Licences supplémentaires SI + Module Mail Inventory (outil Clarilog gestion de parc) pour postes inf	4 500,00
08/06/2021	Frédéric BONNICHON	EIFFAGE ROUTE CENTRE EST	Travaux d'aménagement en traverse d'agglomération sur la commune de Chavaroux – groupement de commande Commune de Chavaroux, Conseil départemental et RLV	74 973,01
25/06/2021	Frédéric BONNICHON	XTREM CLEAN	Nettoyage BATIMENT I MANUFACTURE RIOM	8 700,00
25/06/2021	Frédéric BONNICHON	DECAUX JC	Campagne d'affichage Decaux Semaine du Développement durable	4 623,08
29/06/2021	Frédéric BONNICHON	CABINET MERLIN	Réalisation d'une étude de programmation écologique	47 624,00
30/06/2021	Frédéric BONNICHON	BUREAU VERITAS	MISSION DE COORDINATION SPS REHABILITATION ET EXTENSION PISCINE	4 166,67
01/07/2021	Frédéric BONNICHON	ALL CONTENTS	Impression du catalogue de 52 pages de l'exposition du musée Mandet à 400 ex	19 575,00
01/07/2021	Frédéric BONNICHON	SIINAPSE	Renouvellement Licences Bittdefender GZ Elite ensemble du parc informatique RLV	4 492,50
02/07/2021	Frédéric BONNICHON	DYNAMIQUE HYDRO	Etude de renaturation et de restauration hydromorphologique du Bédât à Entraigues	33 810,00
07/07/2021	Frédéric BONNICHON	BISIO	Relevé existant charpente piscine RIOM	4 960,00

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20211109-DELIB2021110935-DE
Date de télétransmission : 17/11/2021
Date de réception préfecture : 17/11/2021

09/07/2021	Frédéric BONNICHON	SAEC	Changement alarme incendie MRA suite probleme urgent	7 950,00
16/07/2021	Frédéric BONNICHON	CENTRE FRANCE P	CENTRE FRANCE PUBLICITE - Campagne digitale Maboutik	12 500,00
16/07/2021	Frédéric BONNICHON	MIC SIGNALOC	MIC SIGNALOC - Création d'une enseigne pour le CRTA	5 589,34
16/07/2021	Frédéric BONNICHON	EURL SUCHEYRE	Travaux de sécurisation Manufacture des tabacs - RIOM	5 125,00
23/07/2021	Frédéric BONNICHON	WELCOM PRO	25 smartphones	5 325,00
23/07/2021	Frédéric BONNICHON	EUCLID	Etude d'audit thermique E énergétique pour bâtiment public à rénover 12, avenue P de Nolhac RIOM	4 025,00
30/07/2021	Frédéric BONNICHON	COMME UNE IMAGE	COMME UNE IMAGE - Création Vidéos	4 587,00
30/07/2021	Frédéric BONNICHON	LEE SORMEA	ENQUETE STATIONNEMENT AU PASSAGE COMPTAGE PRECONISATION STATIONNEMENT MANUFACTURE DES TABACS	4 145,90
02/08/2021	Frédéric BONNICHON	SANTERNE ELEC	Fourniture et pose d'une baie ventilée au 3ème étage Mairie Annexe Riom	19 920,00
02/08/2021	Frédéric BONNICHON	ICS	Mission SSI extension centre aquatique RIOM	5 437,00
02/08/2021	Frédéric BONNICHON	JEANTET AARPI	Mission d'accompagnement juridique pour le projet de Méthanisation de Pulvérières	4 620,00
03/08/2021	Fabrice Magnet	VACHER SAS	Fourniture de matériel d'espaces verts destinés à l'entretien, la maintenance, et la réparation des équipements communautaires	Minimum 6 000 € Maximum 25 000 €
03/08/2021	Fabrice MAGNET	BRICOMARCHE	Fourniture d'outillage et quincaillerie destinés à l'entretien, la maintenance et la réparation des équipements communautaires	Minimum 10 000 € Maximum 40 000 €
05/08/2021	Frédéric BONNICHON	FROID CLIMAT AU	Remplacement climatiseur Multi accueil ENNEZAT	9 660,24
06/08/2021	Frédéric BONNICHON	CFIL	Complément assistance déploiement du produit Office 365	4 166,67
24/08/2021	Frédéric BONNICHON	BCI EUROLIB DIR	CHARIOTS A LIVRES	5 081,00
10/09/2021	Frédéric BONNICHON	SAEC	Remplacement de l'alarme intrusion au Musée Régional d'Auvergne à RIOM	4 300,00
14/09/2021	Frédéric BONNICHON	CENTRE FRANCE P	CENTRE FRANCE LA MONTAGNE PUBLICITE - Impression 4 pages Festival des Balades	12 726,50
14/09/2021	Frédéric BONNICHON	ORSENNA	Fourniture de licence logicielle SOLARWINDS et prestation d'intégration et d'assistance à la maîtrise d'œuvre Systèmes d'information et Numérique	49 263,00
16/09/2021	Frédéric BONNICHON	EUROSEP INSTRUM	Matériel électrique maintenance MRA	8 333,33
16/09/2021	Frédéric BONNICHON	IRMA	Exercices gestion de crise	9 500,00
17/09/2021	Frédéric BONNICHON	CROP AND CO	Mission de gestion de la flotte automobile	32 250,00

27) de prendre toute décision concernant l'exécution, le règlement et les avenants des marchés de travaux, fournitures et services, d'un montant initial inférieur à 90 000 € HT pour les marchés de fournitures et services, et à 214 000 € HT pour les marchés de travaux, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Date	Signataire	Descriptif du marché	Descriptif de l'avenant	Montant de l'avenant € HT %
14/06/2021	Frédéric BONNICHON	Construction d'un multiple rural aux Martres sur Morge – Lot 2 : Gros Œuvre	Travaux complémentaires pour la réalisation d'un mur de soutènement	2 902,95 € HT +5%
22/06/2021	Frédéric BONNICHON	Convention de prestation de services informatiques	Assurer la continuité du fonctionnement du service informatique jusqu'à la prise de fonction effective du responsable systèmes d'information	53 000 € HT
28/06/2021	Frédéric BONNICHON	Convention Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)	Intégration à la convention de la commune de Clerlande	2 400 € HT +31,7%
02/07/2021	Frédéric BONNICHON	Extension de l'établissement de jeunes enfants « Les enfants d'abord » à Châtel-Guyon – Lot 6 : Cloisonnement	Majoration pour des travaux à réaliser le samedi concernant la réalisation d'une cloison provisoire entre la salle d'éveil et le chantier	600 € HT + 1,08%
09/07/2021	Frédéric BONNICHON	Travaux Patrimoine bâti – Lot 4 : Plomberie sanitaire, climatisation, ventilation	Ajout de 3 tourelles sur tennis couverts	4 224,35 € HT +9,02 %
09/07/2021	Frédéric BONNICHON	Construction d'une crèche de 45 berceaux et d'une crèche familiale à Riom – Lot 8 : Menuiseries intérieures bois	Travaux en modification (+11469,66 €) : - Modification de la taille des portes et du type de portes -Remplacement de la poignée des placards Suppression de travaux (-12 138,74 € HT) : - Suppression de portes et chassis Suppression des miroirs (-399,18€ HT)	-1068,26 € HT -1,19%
28/07/2021	Frédéric BONNICHON	Construction d'une crèche de 45 berceaux et d'une crèche familiale à Riom – Lot 12 :	1) Modification de la hauteur de plancher chauffant => + 5439,50€ HT 2) Prise en compte de plus et moins-value concernant l'appareillage sanitaire, cuisine et arrivées d'eau extérieures => - 2514,30 € HT	2 925,20 € HT + 2,04 %
03/08/2021	Fabrice MAGNET	Dispositif d'intervention en éducation à l'environnement et au développement durable	Prolongation du marché jusqu'au 7 juillet 2022	Sans incidence financière dans la limite du seuil maximum pour la 3 ^{ème} période

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20211109-DELIB2021110935-DE
Date de télétransmission : 17/11/2021
Date de réception préfecture : 17/11/2021

05/08/2021	Fabrice MAGNET	Marché d'achat de mobilier de bureau	Augmentation du montant maximum du marché Intégration du nouveau bordereau de prix unitaires	2 500 € HT +15%
25/08/2021	Frédéric BONNICHON	Marché relatif à la mise en séparatif des réseaux d'assainissement sur la rue du Sainfoin à Malintrat	Ajout des travaux suivants : construction d'un réseau d'eaux pluviales et de 4 branchements dans l'impasse située entre le n°8 et le n°12 rue Sainfoin	6 640 € HT +10%
07/08/2021	Frédéric BONNICHON	Travaux de Patrimoine bâti – lot 1 : Démolition Second-œuvre	Adaptation des quantités prévues au marché générant une moins-value	-2 969,50 € HT -8,40%
07/08/2021	Frédéric BONNICHON	Construction d'un multiple rural aux Martres sur Morge – Lot 1 : VRD	Ajout de travaux complémentaires : - Travaux de raccordement pour Orange sur le domaine public - Fourniture et pose d'acodrain EP entrée Est - Reprise d'enrobés sur l'ensemble du parking	6 566 € HT +29,51%
14/09/2021	Frédéric BONNICHON	Construction d'une maison des activités de pleine nature à Volvic	Ajout de prise au sol et murale pour poste de travail	1 723,72 € +10,30%
14/09/2021	Frédéric BONNICHON	Construction d'une maison des activités de pleine nature à Volvic	Plus-value pour intégration d'ouvrant à la française 2 vantaux en partie centrale	764,26 € +2,62%
14/09/2021	Frédéric BONNICHON	Construction d'une crèche de 45 berceaux et d'une crèche familiale – Lot 9 : Plâtrerie Faux Plafonds Peinture	Fourniture et pose de trappe de visite 30x30 laquée blanche	240 € HT
29/09/2021	Frédéric BONNICHON	Construction d'un hôtel d'entreprises – Lot 6 : Plâtrerie Peinture Isolation Menuiseries intérieures Sols	Travaux supplémentaires : Reprise de cloison dans bloc 3 Suppression de travaux : - Retombée de plafond skydome - Stores occultants 4 fenêtres intérieurs	-1736 € HT -5,46%

29/09/2021	Frédéric BONNICHON	Construction d'un hôtel d'entreprises – Lot 2 : Voirie Réseaux divers	Suppression de travaux non réalisés : - poste 2.2 : séparateur hydrocarbure - poste 2.4 socle poteau technique vidéophonie - poste 2.5 : regard compteur Eau froide - poste 2.7 Pose de coffret Enedis Travaux complémentaires pour un poste de caniveau à grille selon devis de l'entreprise joint	-8625 € HT -5,75 %
29/09/2021	Frédéric BONNICHON	Construction d'un hôtel d'entreprises – Lot 2 : Voirie Réseaux divers	- Suppression de poste : point de puisage extérieurs/bouche incongelable - Travaux supplémentaires : ajout d'une gaine CF1H pour câblage photovoltaïque selon devis de l'entreprise	923,59 € HT +1,44 %
29/09/2021	Frédéric BONNICHON	Construction d'un hôtel d'entreprises – Lot 7 : Electricité courants faibles	Ajout de blocs de secours dans les kitchenettes du rez-de-chaussée	870,92 € HT +0,81%

28) de prendre toute décision concernant l'exécution, le règlement et les avenants des marchés et accords-cadres supérieurs aux seuils mentionnés au point 26 dont le montant n'excéderait pas 10% du montant initial du marché pour les marchés de fournitures et services et 15 % pour les marchés de travaux,

Date	Signataire	Descriptif du marché	Descriptif de l'avenant	Montant de l'avenant € HT %
29/06/2021	Frédéric BONNICHON	Diagnostic et schéma directeur d'assainissement collectif des eaux usées	➤ Ajout et suppression des prestations suivantes : <u>Phase 1 :</u> - Suppression de l'option n°1 - Suppression de l'option n°2 - Diminution du poste 1.4 - Analyse des données, du matériel et des procédures d'autosurveillance <u>Phase 2 :</u> - Suppression du poste 2.1 - Evaluation de l'impact du système d'assainissement sur le milieu naturel - Ajout de points de mesures	-5 320.00 € HT

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20211109-DELIB2021110935-DE
Date de télétransmission : 17/11/2021
Date de réception préfecture : 17/11/2021

			<p><u>Phase 4 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Suppression du poste 4.4 - Réunion de restitution final <p><u>Phase 5</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Suppression du poste 5.2 - Option 4 : intégration des SDA communaux - Suppression du poste 5.4 - Réunion de restitution finale <p>➤ Modification de la date de remise des prestations au 30/07/2021</p>	
30/07/2021	Fabrice MAGNET	Accord-cadre à bons de commande pour le transport scolaire – Lot 1 : Secteur Est	Acquisition du matériel « monofog » pour répondre aux procédures de désinfection des autocars résultant de l'épidémie de Covid-19.	5 122,80 € HT
30/07/2021	Fabrice MAGNET	Accord-cadre à bons de commande pour le transport scolaire – Lot 1 : Secteur Ouest	Acquisition du matériel « monofog » pour répondre aux procédures de désinfection des autocars résultant de l'épidémie de Covid-19.	4 610,52 € HT
30/07/2021	Fabrice MAGNET	Elaboration du plan local d'urbanisme intercommunal et du règlement local de publicité de la CA de RLV	Réalisation d'une étude pour délimiter et évaluer de la fonctionnalité de la zone humide relevée sur une parcelle où est envisagée une ouverture à l'urbanisation	1 200 € HT + 0,35 %
03/08/2021	Fabrice MAGNET	Marché d'impression et mise en page de support de communication – Lot 1 : Impression, façonnage et livraison de supports de communication	Prolongation du marché pour une durée de 5 mois	Sans incidence financière dans la limite du seuil maximum pour la 3 ^{ème} période
03/08/2021	Fabrice MAGNET	Travaux de réhabilitation des voiries et réseaux humides Avenue Champs d'Ojardias à Riom	Renoncement à l'avance financière de 5% acceptée dans le cadre de sa réponse au marché (modification de l'article 7)	Sans incidence financière
03/08/2021	Fabrice MAGNET	Travaux de restructuration des réseaux humides et de la voirie Impasses Rue du Creux à Riom	Renoncement à l'avance financière de 5% acceptée dans le cadre de sa réponse au marché (modification de l'article 7)	Sans incidence financière
16/08/2021	Evelyne VAUGIEN	Accord-cadre à bons de commande de travaux de voirie, d'eau et assainissement Secteur Ouest	Renoncement à l'avance financière de 5% acceptée dans le cadre de sa réponse au marché (modification de l'article 7) Intégration de prix nouveaux au marché	Sans incidence financière

23/09/2021	Frédéric BONNICHON	Travaux d'extension de la ZAC du Biopôle sur la commune de St Beauzire – Lot 2 : Assainissement EU / Réseau AEP	<ul style="list-style-type: none"> - Fourniture, pose et mise en service d'un coffret SOFREL 550 y compris sonde de niveau et réalisation d'un socle béton - Fourniture et pose d'un système antichute sur chambre de vanne y compris échelle d'accès 	9 550 € HT +9%
23/09/2021	Frédéric BONNICHON	Travaux d'extension de la ZAC du Biopôle sur la commune de St Beauzire – Lot 1 : Voirie / Assainissement EP / Réseaux secs	<p>Travaux en plus-value :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Terrassement avec évacuation - Cloutage/poinçonnement du fond de forme – apport de 80/150 - Grave recyclée 0/100 sur 0.5m ép. finie - Chaussées - Grave recyclée 0/100 sur 0.5m ép. finie - Entrée de lot - EME 0/10 sur 10cm ép. finie - Chaussée - EME 0/10 sur 10cm ép. finie – Entrée de lot - Bordure de type T3 à parement basalte <p>Travaux en moins-value :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concassé basaltique 0/80 sur 0.5m ép. finie - Chaussées - Concassé basaltique 0/80 sur 0.5m ép. finie - Entrée de lot - Grave Bitume classe 3 sur 0.20m ép. finie - Chaussées - Grave Bitume classe 3 sur 0.20m ép. finie - Entrée des lots - Bordures type T3cs2 à parement basalte - Branchement avaloir Ø200 (prof. moyenne : 0.80m) - Grille avaloir concave carrée 400x400 + grille fonte D400 	21 638,70 € HT +2,29%
29/09/2021	Frédéric BONNICHON	Groupement de commande en vue de la fourniture de matériels informatiques et logiciels bureautiques – Lot 1 : Ordinateurs mobilité	Intégration de prix nouveaux au marché	Sans incidence financière
29/09/2021	Frédéric BONNICHON	Groupement de commande en vue de la fourniture de matériels informatiques et logiciels bureautiques – Lot 2 : Ordinateurs de bureau	Intégration de prix nouveaux au marché	Sans incidence financière

29) de prendre toute décision concernant la conclusion des conventions de groupement de commandes et des conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage dans lesquelles les marchés ou la part des marchés de la communauté d'agglomération sont inférieurs à 90 000 € HT ainsi que tout avenant s'y rapportant,

Date	Signataire	Membres du groupement	Descriptif du marché	Montant € HT
07/06/2021	Frédéric BONNICHON	CA Riom Limagne et Volcans (Coordonnateur), Malauzat, Chanat-la-Mouteyre, Malintrat, Chappes, Marsat, Charbonnières-les-Varennes, Martres-sur-Morge, Châtel-Guyon, Mozac, Chavaroux, Pulvérières, Clerlande, Riom, Ennezat, Saint-Bonnet-près-Riom, Entraigues, Saint-Laure, Enval, Saint-Ours, Le Cheix, Surat, Les-Martres-d'Artière, Varennes-sur-Morge, Lussat, Volvic	Groupement de commande pour la mise en œuvre de centrales solaires photovoltaïques	60 000 € HT

30) de prendre toute décision concernant la préparation, la passation des marchés quels que soient leurs montants faisant suite à une première procédure déclarée infructueuse ou déclarée « sans suite » ou à une fin anticipée de contrat en cours d'exécution.

Date	Signataire	Prestataire	Descriptif du marché	Montant €HT
30/09/2021	Frédéric BONNICHON	SAFEGE	Etudes patrimoniale et diagnostique, schéma directeur et zonage eaux usées et eaux pluviales - Lot n° 1 : Secteur 3a. communes de Saint Ours les Roches, Sayat, Saint-Beauzire, Chappes et Entraigues	499 921,86 €
30/09/2021	Frédéric BONNICHON	SAFEGE	Etudes patrimoniale et diagnostique, schéma directeur et zonage eaux usées et eaux pluviales - Lot n° 2 : Secteur 3b. Communes de Clerlande, Ennezat, Pessat-Villeneuve, Saint-Ignat, Saint-Laure et Surat	438 100,99 €

31) de prendre toute décision concernant la recevabilité des candidatures, le rejet des offres anormalement basses, l'élimination des offres irrégulières, inacceptables ou inappropriées, l'abandon des procédures pour tous les marchés, sans limitation de seuil.

Date	Signataire	Prestataire	Descriptif du marché	Objet
28/06/2021	Frédéric BONNICHON	EGIS EAU	Etudes patrimoniales et diagnostiques, schémas Directeurs eau potable/assainissement / eaux pluviales urbaines : lot n°3 « Etude patrimoniale et diagnostique, schéma directeur Assainissement et Eaux pluviales – Secteur hors syndicat de transport »	Déclaration irrégulière de l'offre d'EGIS EAU et déclaration infructueuse du lot n°3 du marché
03/08/2021	Fabrice MAGNET	PUM PLASTIC FRANS BONHOMME	Fourniture de matériel de plomberie destiné à l'entretien, la maintenance et la réparation des équipements communautaires	Déclaration irrégulière des offres des sociétés PUM PLASTIC et FRANS BONHOMME et déclaration infructueuse de ce marché

32) de fixer les tarifs des indemnités pour participation aux réunions de jury de maîtrise d'œuvre,
Néant.

33) de prendre toute décision concernant la résiliation des marchés,

Date	Signataire	Prestataire	Descriptif du marché	Objet
09/07/2021	Frédéric BONNICHON	DAUPHIN TP	Résiliation de l'assainissement du chemin du Haut du Creux à Enval	Suite aux modifications apportées au projet initial, l'entreprise a complété son offre mais également modifié le chiffrage initial afin de prendre en compte les nouvelles conditions économiques du marché, en termes d'encombrement du sous-sol, de logement et croisement de réseau, mais également, l'impact économique sur la perte de rendement, l'allongement de la durée d'intervention, ainsi que les plus-values sur les coûts d'achat des produits PVC/PEHD, observables depuis le début de l'année 2021 ; l'entreprise n'est plus en capacité d'intervenir avant mi-novembre 2021 ; la nouvelle proposition de l'entreprise DAUPHIN s'élève à 61 830.23 €HT et entraîne une augmentation de 58.63% par rapport au montant initial du marché ; cette augmentation est de nature à bouleverser l'économie générale du contrat ; au vu des éléments précités, les travaux n'ont pas connu de commencement d'exécution.

34) de signer les marchés d'un montant inférieur à 90 000 € HT ainsi que les avenants s'y rapportant, relevant de l'article L 2511-1 du code de la commande publique (contrôle analogue),

Date	Signataire	Prestataire	Descriptif du marché	Montant €HT
08/06/2021	Frédéric BONNICHON	SPL SEMERAP	Contrat de prestation de service pour l'exploitation du service d'eau potable de la commune de Malauzat – secteur de Saint Genès l'Enfant	62 591,50 € HT
08/06/2021	Frédéric BONNICHON	SPL SEMERAP	Contrat de prestation de service pour l'exploitation du service d'assainissement de la commune de Malauzat	18 634,25 € HT
08/06/2021	Frédéric BONNICHON	SPL SEMERAP	Contrat de prestation de service pour l'exploitation du service d'eau potable de la commune de Pulvérières	79 689,17 € HT
08/06/2021	Frédéric BONNICHON	SPL SEMERAP	Contrat de prestation de service pour l'exploitation du service d'assainissement de la commune de Pulvérières	36 352,00 € HT
08/06/2021	Frédéric BONNICHON	SPL SEMERAP	Contrat de prestation de service pour l'exploitation du service d'assainissement de la commune de Pulvérières	27 773,25 € HT

EQUIPEMENTS SPORTIFS

35) Décider de la conclusion et de la révision des conventions d'occupation de la piscine Béatrice Hess, du Centre de tir à l'arc, du centre de tennis et du gymnase Aimé Césaire, et décider de la révision des conventions d'utilisation des équipements sportifs par les collèges et les lycées, ainsi que des avenants de planification pour chaque saison sportive.

PISCINE B. HESS				
DATE de visa du VP	Signataire	STRUCTURE UTILISATRICE	PERIODE D'UTILISATION	PRIX DE LA PRESTATION HORAIRE
20/07/2021	F. MAGNET	Cercle des Nageurs Riomois (situation modificative N°1)	Compétition du 27/06/2021, prolongation d'utilisation des bassins jusqu'au 4/07/2021, et utilisation des bassins du 5 au 16 juillet 2021 (période estivale)	GRATUIT
20/07/2021	F. MAGNET	Club Synchro Riom (situation modificative N°1)	Prolongation d'utilisation des bassins jusqu'au 4/07/2021, et utilisation des bassins du 5 au 16 juillet 2021 (période estivale)	GRATUIT
22/06/2021	F. MAGNET	Association « Lire et faire Lire »	Du 1 ^{er} juillet 2021 au 31/08/2021	GRATUIT
20/07/2021	F. MAGNET	Club Arverne de Plongée (situation modificative N°1)	Prolongation d'utilisation des bassins jusqu'au 4/07/2021	15,00€/ligne d'eau
20/07/2021	F. MAGNET	Club Riom Subaquatique (situation modificative N°1)	Prolongation d'utilisation des bassins jusqu'au 4/07/2021	GRATUIT
20/07/2021	F. MAGNET	Club de Triathlon de Riom (situation modificative N°1)	Prolongation d'utilisation des bassins jusqu'au 4/07/2021	GRATUIT
20/07/2021	F. MAGNET	AL GERZAT (situation modificative N°1)	Prolongation d'utilisation des bassins jusqu'au 4/07/2021	43,00€ pour ½ bassin ludique
20/07/2021	F. MAGNET	FSC CELLULE (situation modificative N°1)	Prolongation d'utilisation des bassins jusqu'au 4/07/2021	15,00€/ligne d'eau
20/07/2021	F. MAGNET	CMCAS EDF (situation modificative N°1)	Prolongation d'utilisation des bassins jusqu'au 4/07/2021	15,00€/ligne d'eau
20/07/2021	F. MAGNET	COMMISSARIAT DE POLICE DE RIOM (situation modificative N°1)	Prolongation d'utilisation des bassins jusqu'au 4/07/2021	2,70 € par baigneur de + de 18 ans
20/07/2021	F. MAGNET	Centre d'animations de MOZAC	Du 5 juillet au 31 août 2021	2,70 € par baigneur de + de 18 ans 1,60 € par baigneur de - de 18 ans
20/07/2021	F. MAGNET	Centre de loisirs de MARSAT	Du 5 juillet au 31 août 2021	2,70 € par baigneur de + de 18 ans 1,60 € par baigneur de - de 18 ans
20/07/2021	F. MAGNET	ASSOCIATION « BEBES NAGEOIRES » (situation modificative N°1)	Prolongation d'utilisation des bassins jusqu'au 4/07/2021	15,00€/ligne d'eau ou pour ½ bassin ludique

20/07/2021	F MAGNET	SESSAD APF France HANDICAP 63	Les 19 et 21 juillet 2021	4,00 € par baigneur de + de 18 ans 2,70 € par baigneur de - de 18 ans
20/07/2021	F MAGNET	ALSH NOHANENT	Du 5 juillet au 31 août 2021	4,00 € par baigneur de + de 18 ans 2,70 € par baigneur de - de 18 ans
20/07/2021	F. MAGNET	Collège PM France (situation modificative N°1)	Les 17, 22 et 24/06/2021	19.30€/ligne
20/07/2021	F. MAGNET	Collège V. Hugo Volvic (situation modificative N°1)	Le 21/06/2021	19.30€/ligne
20/07/2021	F. MAGNET	Collège L. Michel Maringues (situation modificative N°1)	Le 23/06/2021	19.30€/ligne
25/05/2021	Le Président	Direction des services départementaux de l'Education Nationale du Puy-de-Dôme et Communauté d'Agglomération de RLV (écoles élémentaires et maternelles de RLV et des territoires limitrophes)	Saison sportive 2021/2022	GRATUIT

CENTRE REGIONAL DE TIR A L'ARC				
Date	Signataire	Structure utilisatrice	Période d'utilisation	Prix de la prestation horaire
	Fabrice MAGNET	Neant		

CENTRE DE TENNIS COUVERT				
Date	Signataire	Structure utilisatrice	Période d'utilisation	Prix de la prestation horaire
	Fabrice MAGNET	Neant		

GYMNASSE AIME CESAIRE				
Date	Signataire	Structure utilisatrice	Période d'utilisation	Prix de la prestation horaire
30/09	Fabrice MAGNET	Comité départemental de badminton	Année sportive 2021/2022	Gratuite

PERSONNEL

36) Procéder au recrutement des emplois temporaires susceptibles d'être pourvus par du personnel relevant des dispositifs d'insertion, dans le respect du cadre fixé par le bureau communautaire.

Signataire	Emploi
Frédéric BONNICHON	Néant

37) Conclure des conventions avec le CNFPT ou d'autres organismes de formation agréés dans la limite des crédits prévus au budget, dans le cadre de la formation des agents et des élus.

Date des périodes de formation	Signataire	Organisme de formation	Objet de la convention
29/09 et 30/09/2021	Véronique DE MARCHI	EPPDCSI	Formation : « Développer l'esprit critique en médiation scientifique » en partenariat avec EPPDCSI, Amcsti, Astu'Sciences et RLV

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20211109-DELIB2021110935-DE
Date de télétransmission : 17/11/2021
Date de réception préfecture : 17/11/2021

01/07 et 13/10/2021		SARBACANE	Formation logiciel (Communication) Coût : 1170 €	
13 au 17/09/21		Office International de l'Eau	Hydrologie urbaine – niveau 1 (Pôle Technique RLV) Coût : 1843,20 €	
16 et 17/09/21		ACEPP AUVERGNE	Etre accueillant en LAEP (LAEP) Coût : 600 €	
03/06/2021		CRIJ Auvergne-Rhône-Alpes	Rencontres Régionales IJ 2021 (PIJ) Coût : 120 €	
17/03, 02/06 et 24/06/2021		DERVIN Emilie	Analyse de pratiques professionnelles (Multi-accueil de Riom) Coût : 600 €	
16/03/2021	Analyse de pratiques professionnelles (Multi-accueil Les Petits Meuniers) Coût : 200 €			
28/05/2021	Analyse de pratiques professionnelles (Multi-accueil Les P'tits Oursons) Coût : 150 €			
22 et 23/09/2021		ALGOTIS	Excel avancé (Pôle Technique RLV) Coût : 1368 €	
15 et 17/12/2021			Word intermédiaire (Pôle Technique RLV) Coût : 1368 €	
Plusieurs RDV	Frédéric BONNICHON ou par délégation Philippe DEMORTIERE	ACCA	Bilan de compétences (Service Informatique) Coût : 1480 €	
03/11/2021		FNCCR	Fonctionnement des régies d'eau et d'assainissement (Pôle Technique RLV) Coût : 100 €	
06/11/2021		FNCCR	Le fonctionnement des services publics locaux dans les services d'eau et d'assainissement (Pôle Technique RLV) Coût : 100 €	
16/11/2021		FNCCR	Le fonctionnement des sociétés publiques locales dans les services d'eau et d'assainissement (Pôle Technique RLV) Coût : 100 €	
05-06-07 et 08/10/21		AGCCPF	Journées d'étude « Musées et territoires : quels enjeux ? » (Musée) Coût : 180 €	
02/11/2021		La Gazette	Décrypter la loi de finances (Finances) Coût : 828 €	
15/11/2021		La Gazette	Faire du contrôle de gestion un acteur incontournable du pilotage stratégique (Finances) Coût : 1668 €	
04 au 08/10/2021		Office International de l'Eau	Contrôle des branchements au réseau d'assainissement (Pôle Technique RLV) Coût : 1939,20 €	
22/11 au 26/11/21		Office International de l'Eau	Forage d'eau (Pôle Technique RLV) Coût : 1939,20 €	
29/09 au 15/12/2021 (16 jrs)			CRIJ Auvergne-Rhône-Alpes	Formation Informateur Jeunesse (PIJ) Coût : 800 €
13,14 et 15/10/2021			ADCF	31 ^{ème} convention des intercommunalités de France (Services et Elus) Coût : 1980 €
21 au 25/06/2021			IDGEO	Développement de plugin en Python pour QGIS (Pôle Aménagement) Coût : 2000 €

13,14 et 15/12/2021 + 12 et 13/01/2021		CERFOS	Formation initiale des assistants de prévention Coût : 3456,25 €
09 et 10/12/2021		CERFOS	Formation continue des assistants de prévention Coût : 211 €

Montant : 24 200,85 €

38) Prendre toute décision pour régler, dans la limite de 800 € par dossier, les indemnités afférentes à des dommages subis par des agents de la communauté d'agglomération à l'occasion ou du fait de leurs fonctions et pour lesquels la garantie est exclue des contrats d'assurance, dans le cadre de l'article 11 de la loi du 13 juillet 1983.

Date	Signataire	Sinistre	Montant de l'indemnité
		Néant	

39) Décider des situations d'accueil d'étudiants et de stagiaires ainsi que des conditions de versement des indemnités de stages et approuver les conventions correspondantes.

Signataire	Description du stage
Néant	

40) Approuver les conventions financières relatives au transfert de compte épargne temps d'un agent, dans le cadre fixé par le conseil communautaire, lors de sa mutation ou de son détachement.

Signataire	Emploi
Frédéric BONNICHON ou par délégation Philippe DEMORTIERE	Néant

41) Déterminer les conditions de décharge d'activité pour les agents appelés à exercer la fonction de juré de cour d'assises.

Date	Signataire	Emploi	Nombre de jours de décharge
		Néant	

EAU ASSAINISSEMENT

42) De signer chaque procès-verbal de mise à disposition des biens affectés aux compétences eau assainissement, à intervenir respectivement avec chaque commune autorité organisatrice, à savoir Chanat-la-Mouteyre – Chappes – Charbonnière-les-varenes – Châtel-Guyon – Clerlande – Ennezat – Entraigues – Enval - Malauzat - Marsat – Ménérol – Mozac – Pessat-Villeneuve – Pulvérières – Riom – St-Beauzire – St-Bonnet-près-Riom – St-Ignat – St-Laure – St-Ours – Sayat – Surat - Volvic.

Date	Signataire	Co Signataire	Type de biens
		Néant	

43) Décider, de la conclusion de conventions de servitude au bénéfice de Riom Limagne et Volcans nécessaires aux ouvrages d'eau et d'assainissement.

Date	Signataire	Co-signataire	Objet de la construction et situation du bien	Durée	Conditions financières
		Néant			

44) Décider, après avis du conseil d'exploitation, de la conclusion de conventions d'achat d'eau ou de vente d'eau.

Date	Signataire	Co-signataire	Objet de la convention	Durée	Conditions financières
24/06/2021	Frédéric BONNICHON	René LEMERLE	Vente d'eau en gros au SIAEP de la Basse Limagne	10 ans	Part fixe : 6 214 € H.T. par an Part variable : 0,705 € H.T. par m ³ vendus

45) Décider, après avis du conseil d'exploitation, de la conclusion de conventions de rejet et de déversement.

Date	Signataire	Co-signataire	Objet de la convention	Durée	Conditions financières
27/07/2021	Patrice GAUTHIER	Clermont Auvergne Métropole	Transport et traitement des eaux usées du Biopôle Clermont-Limagne de Saint-Beauzire par la Station d'Épuration des Trois Rivières	3 ans	Coefficient de pollution x m ³ x surtaxe CAM

46) Décider de la conclusion des conventions de transfert d'ouvrages privés à RLV, arrêter le transfert effectif et signer le procès-verbal de transfert.

Date	Signataire	Co-signataire	Localisation	Caractéristiques techniques
		Néant		

47) Décider, après avis du conseil d'exploitation, d'acter par décision les conclusions de tout type d'études.

Date	Signataire	Co-signataire	Localisation	Caractéristiques techniques
		Néant		

CRISE SANITAIRE

48) D'amender les règlements des services et équipements communautaires afin de les adapter aux protocoles sanitaires définis dans le cadre de crises sanitaires,

Date	Signataire	Équipement ou service communautaire	Objet des adaptations
		Néant	

Le conseil communautaire, sur proposition du Président, prend acte des actes passés par délégation sur la période du 1^{er} juin 2021 au 30 septembre 2021.

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

***Pour extrait conforme.
A Riom, le 10 novembre 2021***

Le Président

Frédéric BONNICHON



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'Agglomération, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre et qu'un silence de deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même Tribunal Administratif dans un délai de deux mois. (Articles R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative et L.231-4 du Code des Relations entre le Public et l'Administration).